Envoyé en préfecture le 17/12/2024
Reçu en préfecture le 17/12/2024
Publié le
ID : 031-213101843-20241211-CM1211_2024102-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE FLOURENS

SÉANCE DU 11 DECEMBRE 2024

DÉPARTEMENT

Haute-Garonne

Nombre de conseillers	
En exercice	**19**
Présents	**17**
Procuration	**2**
Votants	**19**

L'an deux mille vingt-quatre, le onze décembre à 20h30,
Le Conseil municipal de Flourens, **régulièrement convoqué,**
S'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Marion RIVOIRE,
Maire.

Date de la convocation : 05/12/2024
Date d'affichage de la convocation : 06/12/2024
Date d'affichage de la délibération : 17 DEC. 2024

Etaient présents : MM. RIVOIRE, PARIS, NAVARRO, MIERE, CAMUS, FAURÉ, CORTES, DICIANNI, MOËNNARD, ARRUÉ, JEULIN-CARREY, TOUCHEBEUF, NOËL, BACOU, ROUZAUD, VERGER, JAIME.

Ont donné procuration :
Monsieur Robert JORDAN a donné procuration à Madame Marion RIVOIRE.
Madame Lucie GLEYSES a donné procuration à Madame Mélissa MIERE.

Monsieur Didier CORTES a été nommé secrétaire de séance.

Délibération n° 2024-102 Dénomination du bâtiment de la salle des fêtes

Exposé

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-29,

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de délibérer sur la dénomination des rues, places publiques et des bâtiments publics,

Considérant qu'il convient de donner un nom à la Salle des Fêtes situé 3 bis place de l'Eglise,

Considérant l'accord de principe de la famille de Monsieur SUSPÈNE,

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de dénommer la salle des fêtes « Jean-Pierre SUSPÈNE » en hommage à ce dernier.

Décision

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré le Conseil Municipal

DÉCIDE :

D'approuver la dénomination de la salle des fêtes de Flourens « Jean-Pierre SUSPÈNE »

La délibération est adoptée à :

19	VOIX POUR
	ABSTENTION
	VOIX CONTRE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Fait à Flourens, le 13/12/2024

Le secrétaire de séance,
Didier CORTES

Le Maire,
Marion RIVOIRE

MAIRIE de FLOURENS (Haute-Garonne)